



HAL
open science

La vigne et la pierre comme matières du paysage viticole de la Côte bourguignonne.

Marion Foucher, Jean-Pierre Garcia

► To cite this version:

Marion Foucher, Jean-Pierre Garcia. La vigne et la pierre comme matières du paysage viticole de la Côte bourguignonne.. La vigne et la pierre comme matières du paysage viticole de la Côte bourguignonne., Oct 2009, Vougeot, France, Centre Georges Chevrier, p. 219-238, 2010. halshs-00751299

HAL Id: halshs-00751299

<https://shs.hal.science/halshs-00751299v1>

Submitted on 13 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Clos-Vougeot et sa perrière

La vigne et la pierre comme matières du paysage viticole de la Côte bourguignonne.

Marion Foucher et Jean-Pierre Garcia

Le château du Clos de Vougeot émergeant dans une mer de vignes dorées est le paysage de référence emblématique de la Bourgogne viticole (Illus. 1). Cependant, Stendhal, visitant la Côte en 1838¹, ne voyait la valeur de ce paysage qu'à travers l'évocation de ses vins :

« A la sortie de Dijon, je regarde de tous mes yeux cette fameuse Côte-d'Or si célèbre en Europe. Il faut se rappeler le fameux vers : Les personnes d'esprit sont-elles jamais laides ? »



Illustration 1 – Le cellier château du Clos-Vougeot dans son paysage viticole. A droite du bâtiment le liseré sombre au milieu des vignes correspond à « la Perrière ». Photo : J.P. Garcia

« Sans ses vins admirables, je trouverais que rien au monde n'est plus laid que cette fameuse Côte-d'Or. [...]. La Côte-d'Or n'est donc qu'une petite montagne bien sèche et bien laide ; mais on distingue les vignes avec leurs petits piquets et à chaque instant on trouve un nom immortel : Chambertin, le Clos-Vougeot,

1. Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, Paris, 1838.

Romanée, Saint-Georges, Nuits. A l'aide de tant de gloire, on finit par s'accoutumer à la Côte-d'Or [...]. Je vois un enclos carré d'environ quatre-cents arpens, doucement incliné au midi et clos de murs. Nous arrivons à une porte en bois sur laquelle on lit en gros caractères fort laids : Clos-Vougeot ».

Pourtant, nous allons voir que le château du Clos de Vougeot s'inscrit, autant par le vignoble que par la pierre, omniprésente sur la Côte, dans l'économie du paysage et sa longue histoire ; et que sa présence sur le coteau, son architecture et sa fonction rassemblent ces deux ressources, organique et minérale, en une synthèse architecturale représentative du paysage d'où il est issu. De là, nous tenterons de voir comment le bâti et la pierre restent des constantes du paysage viticole de la Côte.

Le coteau avant le Clos de Vougeot

Quel paysage avant l'arrivée des moines ?

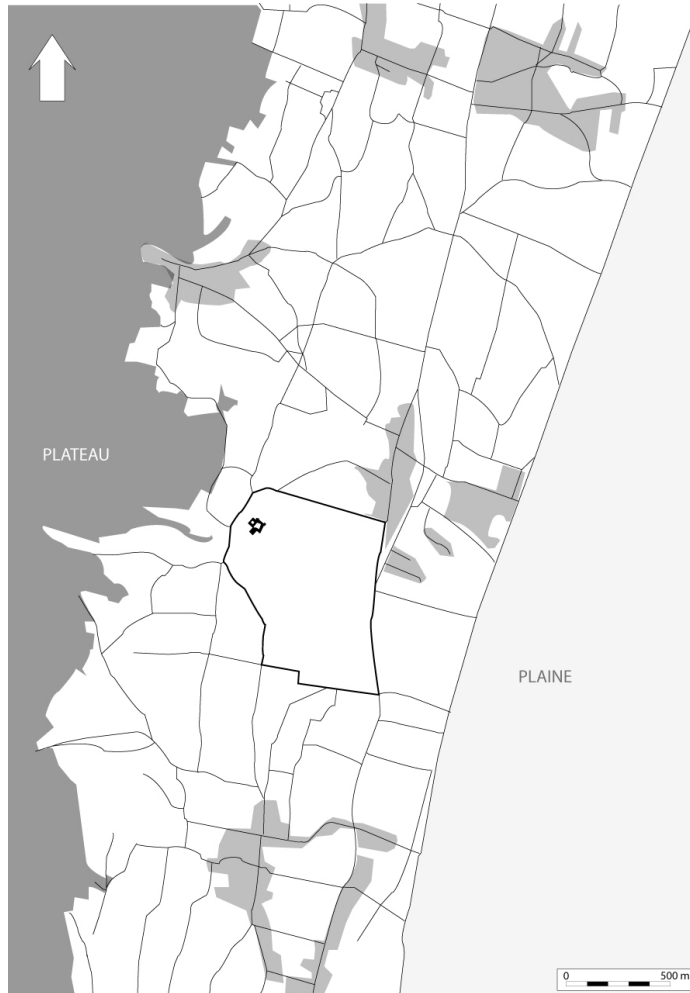
Puisqu'il n'existe ni texte ni vestige, peu d'informations nous permettent d'avoir une vision claire de ce qu'a pu être l'actuel coteau viticole au niveau du Clos de Vougeot avant l'extension hégémonique de Côteaux. Seuls quelques indices ont permis d'approcher cette question, puisque le territoire garde encore le souvenir de son passé.

Élément discret du paysage mais fondamentalement structurant, le découpage cadastral morcelle aujourd'hui le coteau viticole en une multitude de parcelles et de lieux-dits. Les différents chemins, rues ou routes ayant fossilisé son tracé, attestent l'ancienneté de son implantation. Plus encore, au niveau du Clos de Vougeot, le parcellaire s'organise selon de grands axes nord-sud/est-ouest, isolant un terrain vaste d'une cinquantaine d'hectares. Bien que la topographie et la présence de la grande voie Beaune-Dijon (RN74) contraignent cette organisation, la rendant logique et rationnelle, le volume sans pareil de la parcelle et le tracé orthonormé de ses contours pourrait être un reliquat d'un système de cadastration antique (Illus. 2). Pourtant, le seul indicateur d'éventuelles constructions anciennes dans ce secteur se trouve dans la toponymie avec les différents lieux-dits. « Les Echezeaux », jointifs à l'ouest du Clos. « Echezeaux » serait un dérivé du bas latin du mot *casa* signifiant « maison »², désignant les « chazes », tenures données en exploitation par un seigneur à l'époque carolingienne. Il se pourrait donc qu'il y ait eu, entre la fin de l'Antiquité et le Haut Moyen Age, des constructions sur la partie basse du coteau.

Pour des périodes plus récentes, les archives peuvent apporter un témoignage différent, souvent bien plus précis. Dans le cas du Clos de Vougeot, les quelques textes que nous avons consultés donnent la vision d'un paysage non urbanisé à l'orée du XII^e siècle. Le coteau est divisé en de très nombreuses petites parcelles,

2. F. Arnaud, J.P. Garcia, F. Dumas, A. Combaud (collab.), 2008- « Essai de restitution de l'occupation ancienne du sol à partir de données toponymiques spatialisées de quatre appellations viticoles de la Côte d'Or (Aloxe, Gevrey, Marsannay, Vosne) », *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin*, n°8, 2008, p. 27-56.

dont certaines sont déjà plantées en vigne, d'autres sont simplement en friches³. À cette époque, la monoculture viticole n'est pas encore de mise.



**Illustration 2 – Mise en évidence du parcellaire du coteau viticole autour du Clos de Vougeot.
Foucher Marion, 2010 - Le Clos de Vougeot ou la notion de limite dans le patrimoine
viticole monastique. Sciences Humaines Combinées [en ligne], Numéro 5**

Une première exploitation viti-vinicole ?

Parmi ces archives qui nous ont permis de dresser ce vague portrait de la côte, l'une apporte une information nouvelle et particulièrement intéressante. Il s'agit de la donation faite en 1112, par Gales Giles aux cisterciens d'une terre « *in qua cellarium constructum est* »⁴. Bien que la datation de ce texte soit soumise à

3. ADCO, 11H64.

4. J. Marilier, 1961- *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux (1098-1182)*, Bibliotheca cisterciensis, Editiones cistercienses, Rome. 44V.

caution et dans l'hypothèse où il relate bien des faits de la première décennie du XII^e siècle, voire du milieu du XII^e siècle, ce texte serait la preuve de la présence d'un cellier préexistant à l'installation des cisterciens à Vougeot⁵. Cette hypothèse relève d'une certaine logique, puisque de nombreuses parcelles étant déjà plantées en vignes, il faut bien prévoir des locaux pour traiter le raisin.

S'il est vrai que ces mentions d'un tel cellier sont ténues et parfois incertaines, il est aussi vrai qu'il n'en reste aucun vestige évident. Néanmoins, lors de l'étude de bâti menée sur l'actuel cellier, plusieurs éléments nous ont paru ne pas correspondre au chantier de ce cellier daté lui de la seconde moitié du XII^e siècle. L'observation la plus troublante a été réalisée dans la grande salle du rez-de-chaussée, au niveau des huit piliers de pierre qui soutiennent le plafond. En ôtant le dernier pilier sud-ouest, résultat d'une restauration moderne, les sept autres forment un ensemble hétéroclite tant en ce qui concerne leur morphologie que leur nature géologique. Tant de dissemblance, d'une part, ne plaide pas en faveur d'un projet unique. Mais c'est surtout la détermination des provenances probables des matériaux qui a soulevé la question la plus délicate : sachant qu'à l'intérieur du domaine des moines à Vougeot se trouve une carrière, dont les calcaires se rencontrent dans des bancs susceptibles de fournir de tels volumes et aptes à subir de telles contraintes, il est étonnant qu'aucun des sept piliers ne provienne de la carrière. Sachant que celle-ci appartient déjà au domaine lors de la construction du cellier, et qu'elle peut fournir des blocs similaires, on est en droit de se demander si ces piliers ont pu être taillés alors que la carrière n'existait pas encore, témoignant d'une exploitation du paysage différente, et s'insérer dans un bâtiment plus ancien, comme l'éventuel premier cellier par exemple.

Installation et évolution d'un complexe viti-vinicole monastique (Illus. 3)

Dès les premières donations faites aux cisterciens dans la deuxième décennie du XII^e siècle, s'annonce le virage vers la viticulture intensive qui marque l'ensemble de la Côte⁶.

Le cellier et ses aménagements

À Vougeot, les moines constituent peu à peu leur domaine en acquérant de nombreuses parcelles qu'ils plantent en vigne, quand elles ne le sont pas déjà. Alors que la constitution du domaine de Vougeot n'est pas achevée dans la seconde moitié du XII^e siècle, il est visible que les moines modifient leur stratégie doma-

-
5. Marion Foucher, 2010 - Le Clos de Vougeot ou la notion de limite dans le patrimoine viticole monastique. Sciences Humaines Combinées [en ligne], Numéro 5 - Limite/Limites, 1 mars 2010. Disponible sur Internet : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=607> ISSN 1961-9936
 6. J.P. Garcia, C. Petit, A. Quiquerez, J. Brenot (collab.), A. Combaud (collab.), B. Brigaud (collab.), M. Petrovic (collab.), 2008- « Données nouvelles de datation des substrats du vignoble en Côte de Beaune et en Côte de Nuits : contribution à l'histoire longue des terroirs viticoles », *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin*, n°8, 2008, p. 5-11.

niale, complétant pour la première fois les dons par des achats pour se constituer un domaine cohérent. Parallèlement, ils obtiennent diverses exonérations ou allègements de taxes, cruciales pour cette expansion organisée⁷.

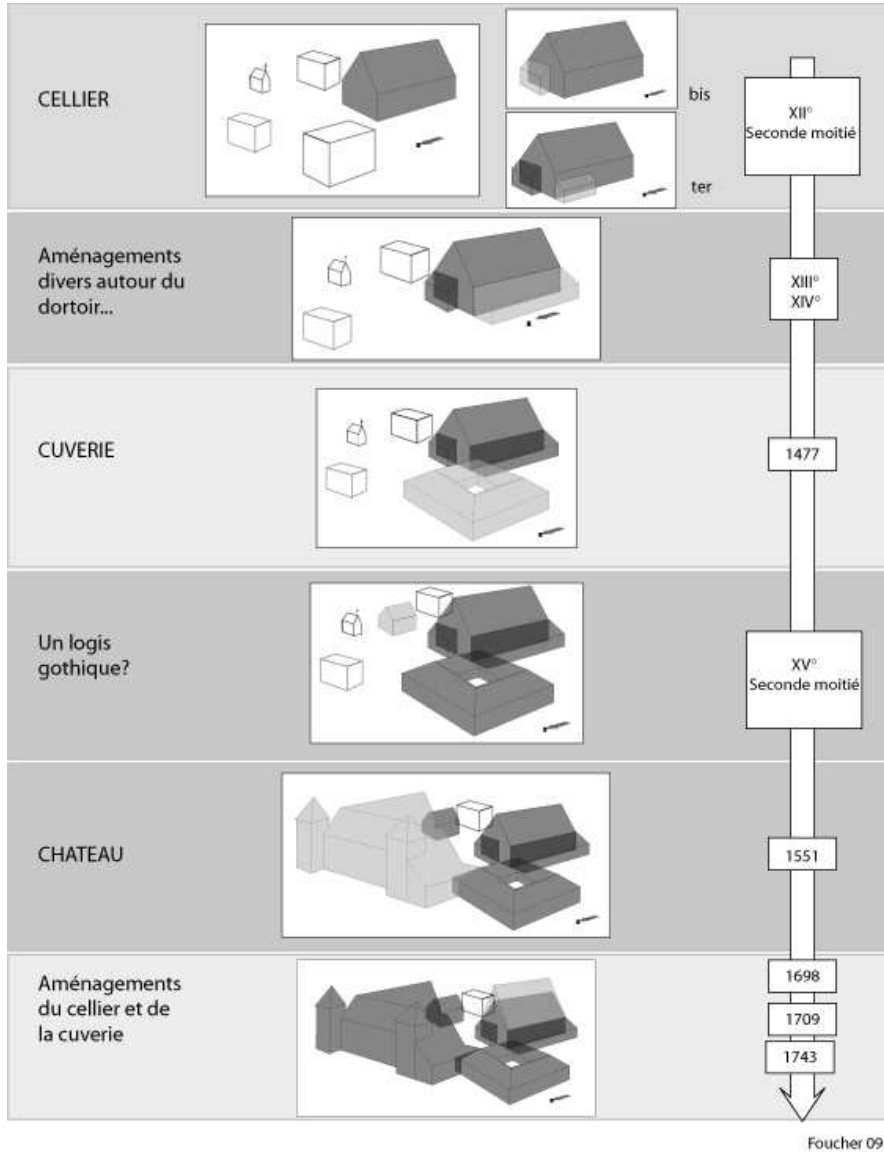


Illustration 3 – Schématisation 3D des principales phases des évolutions agricoles (gris clair) et résidentielles (gris foncé) des bâtiments. Hypothèses. (M. Foucher 2009- Clos de Vougeot (21), rapport de la seconde campagne d'étude du bâti, 33p.) En blanc apparaissent des bâtiments dont ni l'emplacement ni la forme ne sont connus, comme une cuverie primitive, une chapelle ou encore divers bâtiments utilitaires ou liés à la vie quotidienne dans ce cellier monastique.

7. ADCO 21H701.



Illustration 4 – Façade nord du cellier et de la montée d'escalier. Mise en évidence des éléments antérieurs à la montée d'escalier. Photos M. Foucher

D'après les résultats de l'étude de bâti et ceux de diverses analyses en laboratoire, la construction de l'actuel cellier interviendrait dans ce contexte. Concernant le bâtiment du cellier, ce sont les analyses dendrochronologiques qui ont donné les éléments de datation les plus précis : les échantillons de bois prélevés dans le plafond et la charpente ont révélé la présence de bois de remploi anciens dont l'abatage se situerait dans une fourchette chronologique comprise entre 1157 et 1194 pour le plafond et 1167 et 1189 pour la charpente⁸. L'archéologie du bâti n'infirmerait pas cette hypothèse, il est donc admis depuis ces résultats que le cellier aurait été construit entre 1160 et 1190. La dernière campagne d'étude permettrait d'affiner la chronologie du chantier, par comparaison avec un second bâtiment : la montée d'escalier, accolée au pignon nord du cellier. D'après l'analyse du bâti, l'antériorité du cellier par rapport à ce second bâtiment semble certaine, puisque leurs maçonneries respectives ne sont pas chaînées et que le bâtiment de l'escalier prend visiblement appui sur le cellier. Cette déduction est renforcée par la présence dans le pignon nord du cellier d'un larmier et d'un corbeau correspondant selon toute vraisemblance à une première structure en façade remplacée par le bâtiment de l'escalier (Illus. 4). Pourtant, d'après une étude statistique comparée des matériaux mis en œuvre dans les deux constructions, il semble peu probable que les

8. B. Chauvin, Ch. Perrault, 2006- « Le cellier et la cuverie du Clos de Vougeot (Côte d'Or) : les apports de la dendrochronologie (XII^e-XVIII^es.) », dans la *Revue Archéologique de l'Est*, t. 55. p. 257-278.

deux chantiers soient éloignés dans le temps⁹. Cellier et escalier sont uniquement construits avec les matériaux issus de la carrière distante de 200 mètres et dans des proportions quasi-similaires.

Pour répondre à cette légère ambiguïté, nous avons réalisé un prélèvement de charbon de bois, pris dans le mortier du mur ouest de ce bâtiment, en vue d'une datation radiocarbone. Après calibration, ce charbon appartient à un intervalle compris, à 95% de probabilité, entre 1025 et 1069. Si l'on considère donc que les bois de remploi du cellier sont bien issus de la charpente primitive démontée, et en l'attente d'autres datations radiocarbone de l'escalier, il apparaît donc que ces deux chantiers n'ont guère été séparés dans le temps. Concernant le cellier, il faudrait ainsi prendre en compte la partie basse de la fourchette chronologique et dater la construction de la décennie 1160-1170.

Quant à l'escalier, il ne serait que légèrement postérieur, n'intervenant qu'à la fin de cette même décennie. Cette hypothèse bien qu'assez concordante avec les archives, puisque c'est au cours de cette décennie qu'apparaissent les premières mentions du «cellier de Vougeot»¹⁰, n'explique pourtant pas la succession trop rapide de parties entre la première structure de façade et l'actuel bâtiment de l'escalier (Illus. 5).

La reconstruction de la cuverie

Cette seconde cellule viti-vinicole a nécessairement fonctionné avec d'autres infrastructures que ce seul cellier, capables notamment de gérer l'amont de la chaîne opératoire. Si un terrier de 1175¹¹ ne mentionnait pas une cuverie et ses deux pressoirs, nous n'aurions aucune trace de ces infrastructures puisque la cuverie est reconstruite quelques années à peine après la rédaction de ce texte. La datation précise de ce chantier par dendrochronologie place l'abatage des bois de la charpente à l'hiver 1476-1477 marquant ainsi le terme de ce chantier par la pose de la toiture¹². Cette datation est bien corrélée par une datation radiocarbone d'un charbon de bois pris dans un mortier et prouvant de ce fait que le chantier n'a pas seulement concerné une réfection de la charpente mais l'intégralité du bâtiment¹³.

9. M. Foucher, 2007, *Le Clos de Vougeot, approche pluridisciplinaire du bâti (XII^e-XX^es.)*, mémoire de Master II pro «Archéosciences», sous la direction de J.-P. Garcia et C. Petit, Université de Bourgogne.

10. B. Chauvin, 2008- *Le Clos et le château de Vougeot, cellier de l'abbaye de Cîteaux*, Edition du Tastevin, Nuits-Saint-Georges, 2008. 222 p.

11. ADCO, 11H620.

12. B. Chauvin, Ch. Perrault, 2006, *op. cit.*

13. M. Foucher, J.P. Garcia, avec la collaboration de C. Petit, P. Méniel, 2008 - « Le Clos de Vougeot (Côte d'Or), nouvelles observations sur les matériaux de construction et la chronologie du bâti médiéval », dans R.A.E., T.57, Dijon. p. 421-431.

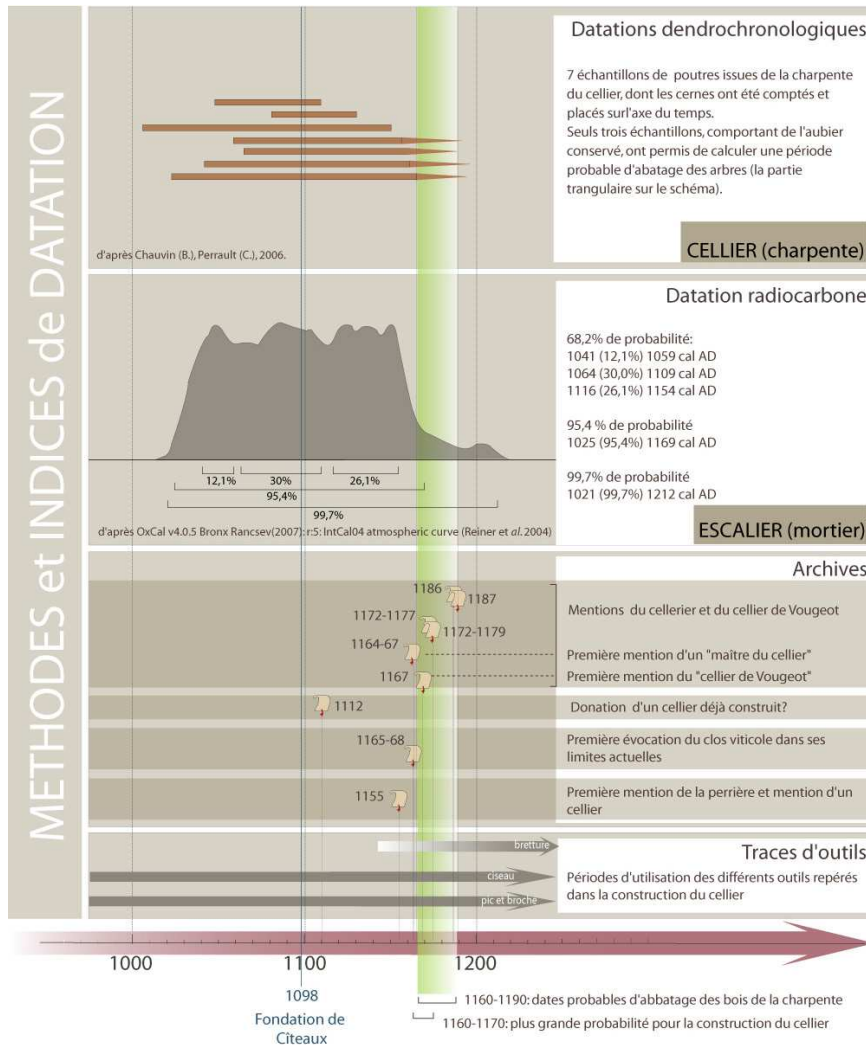


Illustration 5 – Schéma confrontant les différents éléments de datation de la construction du cellier et de l'escalier pour tenter de dégager une chronologie probable des deux chantiers successifs. (Foucher, 2010, op. cit.) Les datations dendrochronologiques sont issues de bois de remplois trouvés dans la charpente du cellier. Bien que très probable, il n'est toutefois pas assuré que ces bois soient issus de la charpente avant sa restauration de la fin XVIIIe s. La datation radiocarbone ne prend appui que sur un seul charbon de bois pris dans le mortier de l'escalier. Si ce charbon provient du bois de cœur, l'âge du bois pourrait être plus précoce de quelques années à quelques dizaines d'années que l'âge de ce chantier. Dans ce cas, la construction de l'escalier pourrait être légèrement plus tardive et suivre moins immédiatement celle du cellier. Pour dégager la datation de l'escalier d'un tel biais, il faudrait répéter l'opération sur au moins un autre charbon. Au contraire, si le charbon vient des couches externes du bois, la datation C14 donnée pour le charbon peut correspondre à celle du chantier de l'escalier. Dans ce cas de figure, la construction de ce bâtiment interviendrait extrêmement rapidement après celle du cellier. Concernant les mentions textuelles du cellier, apparaissant toutes aux mêmes dates, il faudrait encore s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un effet de mode dans la terminologie, que la prolifération des mentions de celliers fasse réellement état d'une nouvelle construction plus que de l'usage privilégié d'un mot.

Globalement, la construction de ce bâtiment est nettement moins bien soignée que celles des autres éléments médiévaux : l'appareil est simplement constitué de moellons hétérométriques, plus ou moins régulièrement équarris. Si la proportion de pierres issues de la carrière du domaine reste dominante, le cortège des matériaux se diversifie franchement. Dans la chronologie des constructions, c'est le premier bâtiment à présenter autant de matériaux divers, dont l'origine est à présent plus lointaine que la carrière de la Perrière, témoignant ainsi d'une exploitation du territoire plus vaste (Illus. 6). La stratégie de sélection est pourtant difficile à déterminer : en dépit de leurs qualités sont utilisés des matériaux importés et des éléments issus de la destruction de bâtiments inconnus (remplois).

Évolution comparée du mobilier vinicole

À l'intérieur de cette nouvelle cuverie sont installés deux pressoirs en 1478 et 1489¹⁴. En l'état actuel de la recherche, il est difficile de préciser si ces nouveaux pressoirs viennent remplacer deux anciens, mentionnés en 1475, ou s'ils viennent doubler les forces de production. Il est vrai qu'à cette époque, le domaine de Vougeot est presque entièrement constitué, augmentant vraisemblablement le rendement par rapport aux siècles précédents. Pourtant une description des lieux en 1636 n'en mentionne que deux¹⁵ et ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la cuverie comptera définitivement quatre pressoirs¹⁶. À ce moment, ce doublement de production peut s'expliquer aisément par l'explosion de la viticulture lisible sur l'ensemble du vignoble bourguignon, le développement du négoce du vin et l'envolée des prix¹⁷. Au Clos de Vougeot, les prémices de cette embellie se ressentent dès la complète restauration des bois du cellier entraînant le surhaussement des pignons et la restructuration de la salle basse. L'« hyper-dynamisme » de la viticulture moderne n'ayant entraîné que le doublement de la production de la cuverie, on est raisonnablement en droit de se demander si les moines s'étaient aussi dotés de quatre pressoirs à la fin du XV^e siècle alors que la viticulture, certes florissante, ne se comparait pas encore à celle du XVIII^e siècle.

14. B. Chauvin, Ch. Perrault, 2006, *op. cit.*

15. ADCO, 11H133.

16. B. Chauvin, Ch. Perrault, 2006, *op. cit.*

17. J.P. Garcia 2009- « Le vin et le lieu, la construction des terroirs et des climats viticoles », dans *Histoire antique et médiévale*, Hors Série n°20, sept-oct 2009.

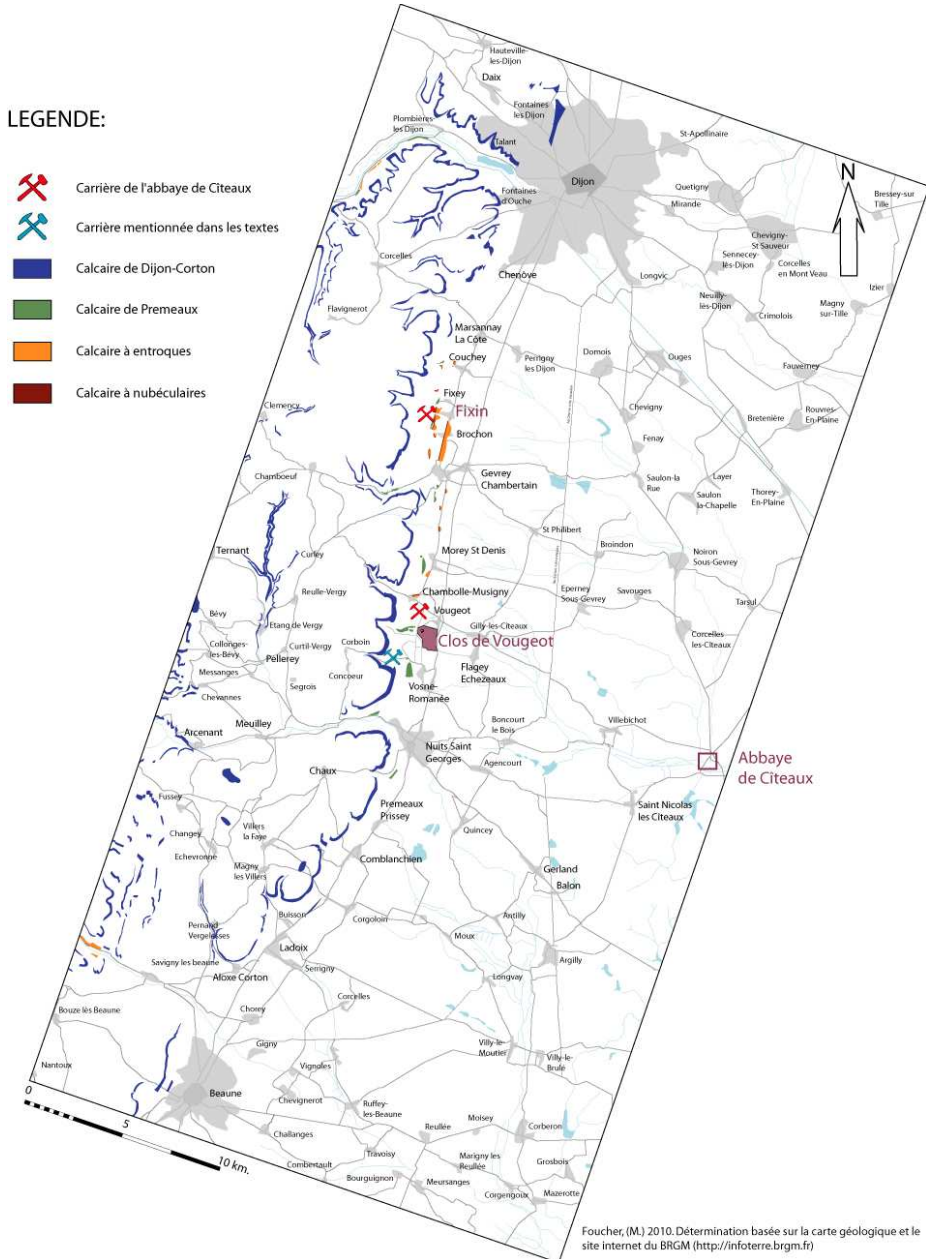


Illustration 6 – Carte des carrières avérées et potentielles et des affleurements correspondants aux matériaux mis en œuvre dans les bâtiments du Clos de Vougeot. (Foucher, 2010, op. cit.)

Du possible logis à l'incontournable château renaissance

Le dortoir

Dès la première partie de son histoire et parallèlement à ses fonctions agricoles, le Clos de Vougeot a comporté des infrastructures d'accueil (Illus. 3). Dans la règle cistercienne, les frères convers, à la différence des frères de cœur, ne sont pas cloîtrés et donc chargés des travaux à l'extérieur de la clôture monastique. Dès le début du XII^e siècle, l'abbaye de Cîteaux se dote de diverses exploitations agricoles destinées à fournir l'abbaye en circuit fermé, et elle y installe des convers. Le Clos de Vougeot a donc accueilli un contingent de frères vivant sur place, ce qui a nécessité l'existence de lieux de vie. De ces infrastructures ne reste que l'étage du cellier, traditionnellement appelé dortoir. Son organisation interne est toujours difficile à appréhender, l'espace ayant subi de nombreux remaniements. On ignore par exemple, si l'ensemble de la surface était dévolu au dortoir ou s'il existait plusieurs espaces aux fonctions différentes.

Aménagements de secteurs privilégiés ?

Autour du dortoir primitif, il semblerait que plusieurs secteurs aient été individualisés *a posteriori*. Les premiers se situent à l'intérieur même de l'ancien dortoir qui, s'il ne l'était pas déjà, a dû être compartimenté. Les différents enduits peints encore visibles le souligneraient bien, faisant état de plusieurs espaces distincts¹⁸. L'état lacunaire de l'ensemble de ces enduits ne permet pas de déterminer si tous, dont le style est attribuable au XIII^e siècle, ont fonctionné en même temps (et donc dans des espaces distincts) ou s'ils sont le résultat de plusieurs campagnes successives de décoration pour un même espace, mais l'étude du mur sud nous a apporté deux réponses particulièrement significatives : la superposition de deux décors différents a permis de préciser l'existence de phases de décoration consécutives ; l'extension limitée de la plage d'enduit conservée trahirait l'existence de contraintes disparues, comme une simple cloison.

Cette zone avec un décor de croix, dans une petite pièce bien délimitée et éclairée d'une petite baie centrée semble être un espace particulièrement mis en valeur, mais dont la fonction reste encore à définir. À l'opposé du dortoir, une seconde zone paraît être distinguée dès le XIII^e siècle avec l'introduction de la baie géminée dans le pignon nord, accompagnée sur sa droite d'un petit placard mouluré. On est tentés de corréliser tous ces remaniements avec ceux mis en œuvre dans la montée d'escalier, dont l'installation d'une grande porte en arc brisé et d'un appui doté de deux petites auges polylobées.

À l'ouest du dortoir, un bâtiment encore mal connu semble aussi avoir subi quelques modifications postérieures à l'état primitif du cellier¹⁹. C'est avant tout

18. M. Foucher 2009- Clos de Vougeot (21), rapport de la seconde campagne d'étude du bâti, 33p.

19. *Ibid.*

l'étage de ce bâtiment qui nous intéresse puisqu'il est mis en relation avec le dortoir par le biais de deux portes. L'organisation interne et la fonction de cet étage nous sont encore mal connues puisque ce bâtiment pourrait tout aussi bien avoir été un logis distinct du dortoir et bien mis en valeur par l'ornementation des portes, qu'un organe de distribution de ces éventuels espaces compartimentés de l'ancien dortoir.

Toutes ces modifications pourraient être une preuve de changements survenus dans l'organisation du système agricole cistercien, à savoir l'arrêt du faire-valoir direct et l'embauche de laïcs dans leurs diverses exploitations. Dans ce contexte, un dortoir unique est obsolète et le seul frère convers présent sur place a sans doute eu à sa disposition un espace plus restreint, mais distingué du reste par son ornementation.

Un logis gothique ?

Dans un autre secteur du Clos de Vougeot nous trouvons les vestiges d'un ou plusieurs bâtiments à l'architecture gothique particulièrement soignée. Il s'agit d'une part du bâtiment accolé au sud du château, abritant les cuisines de la confrérie. En marge des grandes phases connues de chantier, peu visible au sein de l'enchevêtrement de constructions, ce bâtiment comporte cependant des baies particulièrement remarquables, toutes attribuables à la seconde moitié du XV^e siècle voire au début du XVI^e siècle²⁰. En l'état actuel de l'étude, de nombreuses questions demeurent pourtant quant à la datation du bâtiment en général, puisque l'importance des enduits couvrant la façade interdit de vérifier la contemporanéité des baies et du mur et que la jonction entre le château, bien daté, et ce bâtiment est tout aussi illisible. Cependant, le soin apporté à la réalisation de ces ouvertures tend à indiquer qu'elles se trouvent en position primaire.

De tels éléments se rencontrent ailleurs dans les bâtiments, mais toujours en situation évidente de remploi. Tous ces éléments sont les seuls indices que nous ayons aujourd'hui d'une probable construction à la fin du XV^e siècle. Et même si la grande diversité des formes et des styles d'ouverture pose la question du nombre de bâtiment(s) disparu(s), il n'en reste pas moins que toutes ces baies sont extrêmement soignées, particulièrement si on les compare à la seule porte à accolade de la cuverie contemporaine. La qualité de ces ouvrages est à l'heure actuelle le seul argument que nous ayons en faveur de la construction d'un corps de bâtiment dont l'usage n'était pas agricole ni même utilitaire, à une époque où les moines réinvestissent par ailleurs dans leur infrastructure viticole.

Le château renaissance

C'est au milieu du XVI^e siècle que le Clos de Vougeot va subir sa plus grande transformation avec la construction du château renaissance. Pour la première fois

20. *Ibid*

de son histoire, le clos voit sa fonction principale de cellule viti-vinicole passer au second plan, en devenant un lieu de plaisance et de prestige. Cette révolution se voit dès la lecture du plan où l'on remarque que le château ne respecte pas l'orientation des bâtiments préexistants qui, malgré leurs constructions successives suivent la même logique d'implantation. Plus encore, le château vient clore une cour qui n'existait sans doute pas, contraignant de fait la circulation des véhicules entre vignobles et bâtiments. A la différence des structures agricoles, les bâtisseurs ont préféré aligner le château sur les grands axes routiers, théâtralisant son insertion dans le paysage, sans doute pour offrir à l'observateur le point de vue le plus spectaculaire sur les différentes façades.

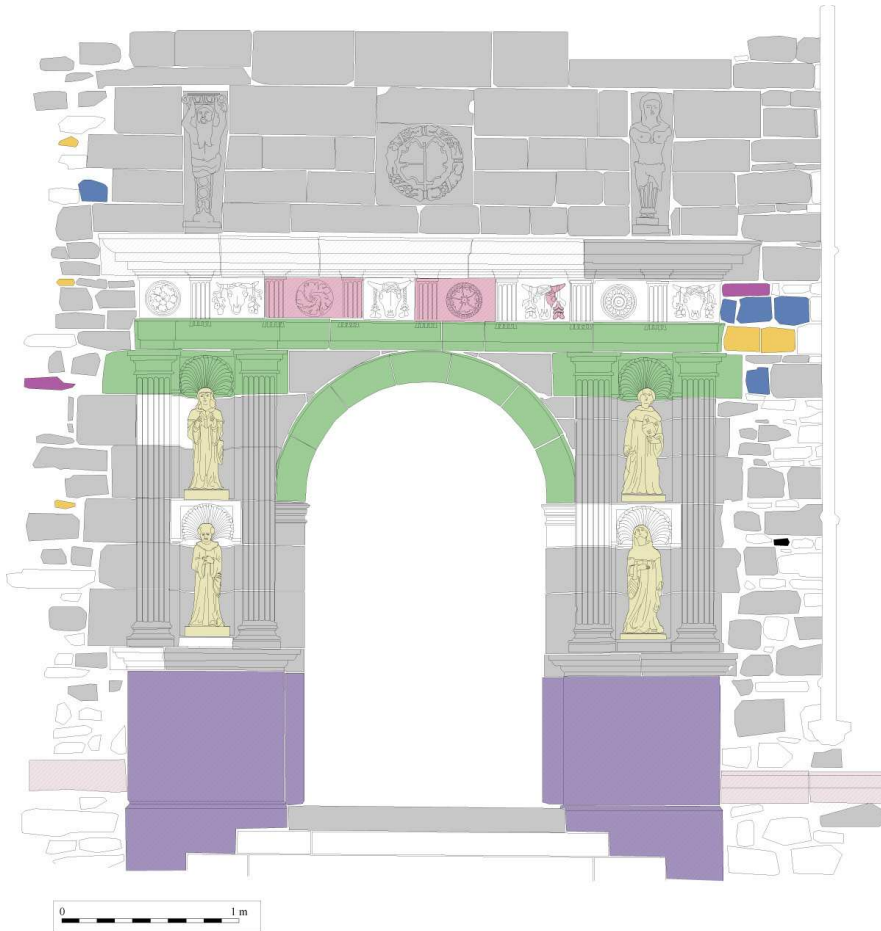
D'un point de vue du bâti, le château reste un grand consommateur des matériaux extraits de la carrière de la Perrière. Toutefois, à l'instar de la cuverie, le chantier a été approvisionné par de nombreux matériaux exogènes. Le cas des portes monumentales est différent puisque l'appareil est destiné à être vu. Toutes sont très riches en matériaux divers d'origine parfois lointaine et choisis pour leur aspect comme leur capacités techniques (Illus. 7). L'effort porté sur la visibilité des matériaux est très net par le choix de la nature des pierres en fonction de leur rôle architectonique : alors que les organes de support sont systématiquement issus de la Perrière, les différents éléments moulurés font intervenir chaque fois des matériaux différents, dont la couleur et le grain sont différenciables à l'œil nu²¹. Un tel parti pris n'est sans doute pas fortuit et il est probable que les architectes ont cherché à jouer sur la polychromie, mettant en scène les matériaux issus en partie du paysage environnant.

Le cellier et la perrière, éléments du paysage viticole

Si l'on s'extrait hors les murs du Clos, on trouvera immédiatement à ses portes : la Perrière (Illus. 8). Aujourd'hui oubliée en tant que lieu de production des matériaux qui ont bâti le cellier et le château, cette carrière de pierres ne laisse voir, en fond, que les anciens fronts de taille, les pentes de déblais et le plancher de l'exploitation qui a été reconquis pas la vigne depuis longtemps (Illus. 9). Les pierres extraites viennent des deux formations géologiques (Illus. 10) à l'affleurement²² et ont les retrouve, dominantes, dans les murs du cellier, du clos, de la cuverie et du château. Les éléments bâtis forment ainsi, unis par les pierres, avec la perrière qui leur est associée dans l'espace, un ensemble paysager cohérent et homogène, témoin de la première œuvre cistercienne, autarcique pour ses ressources naturelles, qui n'a pas cherché à extraire d'autres matériaux que ceux du lieu.

21. *Ibid*

22. « L'Oolite blanche et le calcaire de Comblanchien » - in Foucher M., Garcia J.P., avec la collaboration de Petit C., Méniel P., 2008, *op. cit.*



Légende:

Calcaire Oolithique	Calcaire comblanchoïde	Calcaire type Brochon
Calcaire de Comblanchien	Calcaire très fin, rares stylolites	TCA
Calcaire à nubéculaires	Calcaire micritique	
	Restauration récente	
	Restaurations autres	

Illustration 7 – Château renaissance : relevé en pierre à pierre de la porte de l’escalier monumental avec figuration de la nature des matériaux (Foucher, 2009, op. cit.)

Comprise comme elle l’était à l’origine, la perrière est indissociable du clos et du cellier viticole : la mention « *petraria coram cellario* »²³ la signale dès les premiers actes de constitution du domaine viticole et elle est d’ailleurs incluse

23. Marilier, 1961. p. 131 : n°166, notices concernant les *calumniae* des seigneurs de Vergy (n° 149-165), 26 août 1155

dans le domaine même si elle n'est pas dans le clos²⁴. Plus largement, le cellier et la perrière sont indissolublement associés dans le paysage aux vignes qui les entourent, par les pierres qui donnent leur qualité et leur couleur aux sols du vignoble. Cette unité par la matière minérale est le trait principal qui se dégage de toute représentation du paysage viticole.



Illustration 8 – La perrière de Vougeot, replantée en vignes . Photo : J.P. Garcia

Un autre exemple est fourni par le clos de la Perrière à Fixin où l'on retrouve juxtaposés le cellier, le clos de vignes et la carrière en fond, aujourd'hui mise en scène dans un paysage de jardin romantique. Le cellier, comme son homologue à Vougeot, qui daterait du XII^e siècle. a donné lieu à l'ouverture d'une carrière -dans le calcaire à Entroques cette fois- à moins de 100 m des bâtiments. Une association si étroite que le lieu viticole a pris le nom du lieu d'extraction de la pierre et que toute description du domaine inclut celui de la perrière ; ainsi, en 1614 : « Audit lieu de la Perriere y a ung notable lieu ou plusieurs maisons sont tirantes et joignantes lune a lautre assavoir du soleil couchant a une petite maison de pierre couverte de lave faisant closture de la dicte perriere en laquelle lon met les chevaux et autre bestes (...). Audit Pourpis et enclos du costé de la montaigne y a une perriere qui appartient en toute proprété auxdits Sieurs vénérables... »²⁵

24. Foucher Marion, 2010 - Le Clos de Vougeot ou la notion de limite dans le patrimoine viticole monastique. Sciences Humaines Combinées [en ligne], *op. cit.*

25. : ADCO 11 H558 - Terrier de Fixin



Illus. 9 – Front de taille de la perrière de Vougeot, replantée en vignes . Photo C. Montel

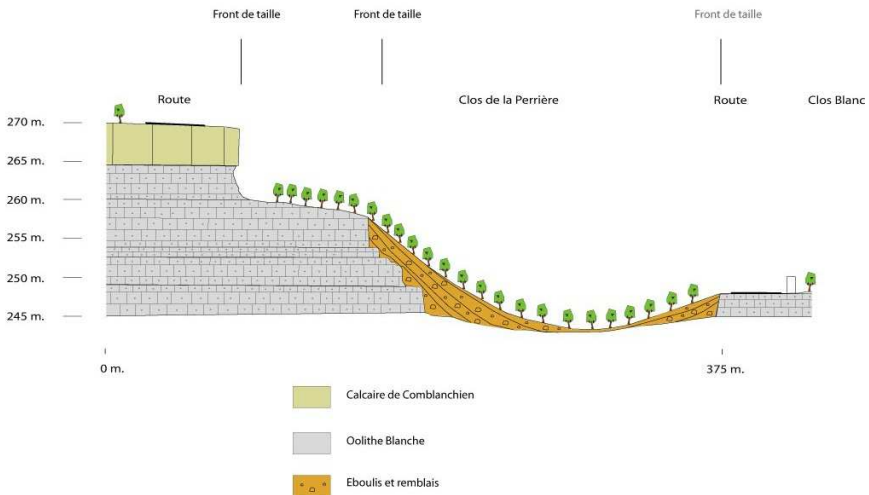


Illustration 10 – Coupe géologique de la perrière de Vougeot, replantée en vignes (d'après Foucher & Garcia, 2008).

Les carrières dans le paysage viticole

Un grand nombre d'autres carrières ponctuent le paysage viticole de la côte bourguignonne (Illus. 11). En partie comblées, elles sont le plus souvent oubliées devant la pré-éminence de la vigne que le regard veut privilégier. Mais ces deux éléments du paysage restent intimement liés. En témoignent, certains plans anciens (Illus. 12, 13) et les nombreux toponymes, lieux-dits ou climats *viticoles* comme les *Perrières*, les *Lavières* (extraction de pierre plates de couverture de toitures) ou encore les *Grèves* (extraction de granulats pour les mortiers, ou déchets d'extraction et déblais de carrières) et les *Argillières* (argiles pour les terres cuites architecturales ou céramiques). Les exemples visuels de ces carrières ne manquent pas sur la butte de Corton, ou dans les *Bonnes Mares* (Chambolle-Musigny et Morey-Saint-Denis), dans le *Clos de Bèze* et la *Combe aux Moines* (Gevrey-Chambertin) pour d'autres exemples que nous n'avons encore pas tous dénombrés (plus de 80 carrières et sites d'extractions dans le vignoble de la Côte de Nuits).



Illustration 11 – Carrière replantée en vignes – calcaire à entroques, La Combe aux Moines, Gevrey-Chambertin . Photo C. Montel

1759 - 1780

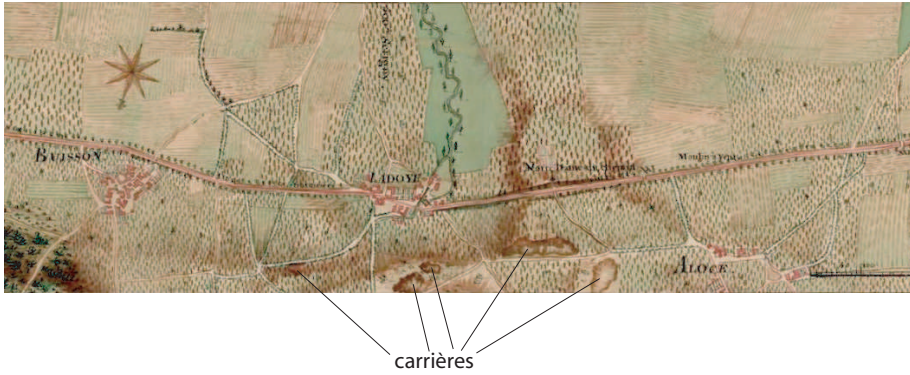


Illustration 12 – Plan ancien (entre 1759 et 1780) centré sur Ladoix-Serrigny montrant le pied de la butte de Corton et parmi les vignes de nombreuses carrières, aujourd’hui comblées. Atlas général des routes de la Province de Bourgogne (ADCO, C 3882-3883).

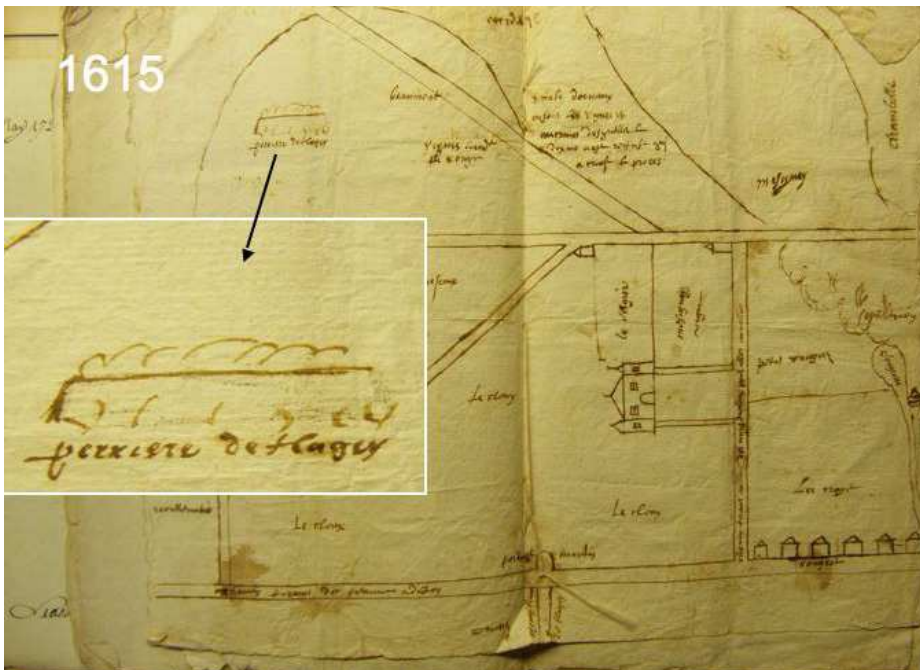


Illustration 13 – Plan ancien (1615) des possessions autour du Clos-Vougeot (ADCO cote 21H701). On remarquera l’association de la perrière de Flagey et des éléments du paysage viticole (cellier, murs, clos, chemins, bois) et que la perrière du Clos-Vougeot n’est pas mentionnée impliquant qu’elle est déjà replantée en vigne et en bois . Photo : M. Foucher

Témoins, en négatif, de l'occupation des sols par la vigne, et illustration de ce jeu d'association dans le paysage, ces anciens lieux d'extraction de matériaux ont été reconquis par la vigne. L'étude conjointe du bâti des constructions permet de situer leur activité, liée génétiquement à la création et à la « pétrification » des villages de la Côte et de leurs principaux monuments à une période qui ne saurait être antérieure à la seconde moitié du Moyen Âge et à plusieurs phases de l'époque moderne et contemporaine²⁶. La carrière du Clos-Vougeot dans La *Perrière* est aussi emblématique de ce processus d'expansion dans les carrières que l'illustre cellier. On la retrouve convertie en vigne dès le XVIII^e s. comme l'indique expressément un mémoire de jugement à l'occasion d'un litige d'usage en 1748 : « A quelques distances du Clos des Vénérables de Côteaux et au-delà d'un sentier commun, qui, à suivre même les terriers du Roy que l'on oppose, seroit hors des limites que ces terriers donnent à la Justice du Roy, est un héritage en nature de bois, qui a aussi servi de carrière et qui depuis plusieurs siècles appartient à l'abbaye de Côteaux, sous le nom de la Perrière du Clos de Vougeot ; de tout temps, le closier ou concierge du Clos des religieux a pris dans la Perrière le bois nécessaire pour son chauffage et pour les autres usages de la maison ou cellier de Vougeot ; Les Abbés et religieux y ont d'ailleurs fait tirer des pierres toutes les fois qu'ils en ont eut besoin et à mesure que cet héritage a été défriché ou rempli de terres dans les endroits où l'on avoit tiré la pierre, ils y ont fait planter la vigne parce que la situation en étoit heureuse et propre à produire des bons vins. Ils sont en état de prouver leur ancienne possession de cette Perrière. [...] »²⁷. Il est possible cependant que d'anciennes carrières étaient déjà replantées en vignes dès le moyen Âge, comme le laisse penser un acte de donation de mai 1244 qui mentionne explicitement « ...sa vigne de la perrière de Beaune » (...*de vinea sua de petraria Belnensis*)²⁸ que l'on pourrait assimiler au climat Perrières de Beaune. Mais d'une manière générale, l'expansion de la vigne sur ces portions, en général hautes, des coteaux, originellement délaissés par l'agriculture, est un phénomène relativement récent qui vient se placer surtout dans l'histoire médiévale et moderne de la viticulture de la Côte Bourguignonne.

Les terroirs viticoles et les terroirs de la pierre

Le paysage traditionnel des vignobles de la Côte bourguignonne rend visible et matérialise les spécificités du vin et du lieu sous-tendues par la notion de terroir et la délimitation des climats viticoles. Compris dans son ensemble, le paysage viticole de la Côte est aussi un paysage de la pierre. À l'exemple des clos cister-

26. Par exemple l'étude du bâti du Clos de Vougeot (FOUCHER, GARCIA 2008) ; ou les inscriptions lapidaires de construction des maisons de Couchey qui datent toutes du 17^eme s. : Kerlouégan F. (2006) – Couchey, village de la Côte bourguignonne au XVII^e siècle. Cahiers d'Histoire de la Vigne et du Vin, n°6, Beaune, p. 29-42.

27. : ADCO, 11 H 1158

28. : ADCO, 12 H 106. Nous remercions Marie-José Gasse-Grandjean (UMR ARTeHIS) de nous avoir signalé cette mention.

ciens, le patrimoine bâti viticole présent dans le paysage associe en un même lieu les deux ressources – la vigne et la pierre- et ce dialogue est constant tout au long de l’histoire de la Côte. Cette intrication intime se manifeste encore par la reconquête des carrières par la vigne. Les clos et les perrières, lieux de production de ressources naturelles, sont aussi les lieux de travail des hommes des siècles passés. Dans sa conception récente, la notion de terroir s’applique à un territoire, terrain délimité caractérisé par ses ressources naturelles, exploité par une communauté humaine et identifié par un produit spécifique. Elle s’applique particulièrement au vin, mais on pourrait concevoir aussi sur la Côte viticole, des *terroirs de la pierre*, à partir de ressources naturelles qui identifient des aires spécifiques de production (par ex. calcaire de Comblanchien, Oolithe blanche, calcaire de Prémieux à Nuits-Saint-Georges ; calcaire à Entroques à Morey-Saint-Denis et Gevrey-Chambertin) extraits et mis en œuvre dans les bâtiments construits avec ces pierres. Les carrières du paysage viticole sont alors aussi des éléments de paysage producteurs de ressources identifiantes, un patrimoine à mieux considérer et intégrer au paysage.

Marion Foucher et Jean-Pierre Garcia
Université de Bourgogne